

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Septembre 1873.

COMMISSION DE PERMANENCE.

La séance de la commission de perma-
nence s'est ouverte hier à une heure et de-
mie.

Tous les membres de la commission sont
présents.

M. Buffet, revenu le matin, occupe le
fauteuil du président.

Le président était assisté de MM. Desjar-
dins, Blin de Bourdon, secrétaires ; Martin
des Pallières, questeur.

MM. le duc de Broglie et Beulé sont in-
troducts.

M. Journault demande au ministre des
affaires étrangères des explications sur le
séjour dans les départements du Midi du
général carliste Saballs.

Le duc de Broglie déclare qu'il n'a reçu à
ce sujet aucune information, et que le consul
d'Espagne ne lui a présenté aucune ob-
servation.

D'ailleurs le gouvernement ne peut refu-
ser le droit d'asile à un étranger désarmé,
fût-il carliste ou républicain, si sa présence
en France ne trouble pas la tranquillité pu-
blique.

M. de Mahy demande à M. Beulé l'expli-
cation de certaines mesures prises dans les
départements où des élections vont avoir
lieu, mesures qui lui paraissent attentatoires
à la liberté électorale.

Le ministre de l'intérieur répond que ces
mesures ont été prises avant l'ouverture de
la période électorale, qu'il s'agit de ferme-
tures de cercles, de suppressions de jour-
naux ou d'interdictions de vente sur la voie
publique, et qu'elles rentrent dans le droit
du gouvernement. Le ministre déclare qu'en
fait de candidature officielle, le gouverne-
ment n'accepte ni le mot ni la chose.

M. l'amiral La Roncière le Noury appuie

très-vivement les mesures prises par le gou-
vernement, et échange quelques paroles
avec les membres de la gauche.

M. de Mahy se plaint qu'on ait délégué
aux fonctions de maire de Tulle un membre
de la commission départementale, contra-
irement à la loi.

M. le ministre de l'intérieur déclare qu'il
attend une réponse officielle à ce sujet.

M. Journault réclame le payement de l'in-
dennité de guerre votée par l'Assemblée
aux départements envahis.

Le ministre répond que le travail de ré-
partition se fait sans retard, mais ce paie-
ment dépend des résolutions des conseils gé-
néraux.

M. Antonin Lefèvre-Pontalis signale au
ministre de l'intérieur la nécessité d'effec-
tuer le payement de la catégorie de l'indem-
nité pour frais de logement après l'armis-
tice aux troupes allemandes.

Le ministre réplique que cette indemnité,
promise par le ministère de l'intérieur,
est disponible, mais que, dépendant du
budget de la guerre, ce crédit ne pourra
être réparti qu'après une entente des deux
ministres.

La séance est levée à deux heures et de-
mie.

LES

ALLIANCES DE M. DE BISMARCK.

On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* du 20 :

« Une histoire de très-bonne source et très-in-
téressante circule en même temps dans diver-
ses feuilles ultramontaines : le prince de Bis-
mark aurait tenté d'amener le gouverne-
ment anglais à une action commune contre
l'ultramontanisme, et il aurait été sèchement
éconduit. Bien entendu, cette invention de
mauvais goût indique uniquement quelles
sont les manœuvres de la presse ultramon-
taine.

» Le conte d'un échec éprouvé dans des
tentatives faites auprès de divers gouverne-
ments étrangers pour les engager dans la

guerre contre l'Eglise catholique revient sans
cesse dans cette presse.

» Cela tend à prouver que la *politique anti-
catholique* de M. de Bismark est tout à fait
isolée, et que, dans le reste du monde, on a
plus le sentiment du droit que dans l'empire
allemand. Le gouvernement anglais peut
sembler, dans ces temps, particulièrement
propre à être mis en avant, car le cabinet
Gladstone s'est distingué par l'adoption de
certaines mesures, telles que le bill de l'U-
niversité irlandaise, par exemple, et aux-
quelles on a attribué une signification favo-
rable au catholicisme. »

L'histoire en question n'a pas besoin d'être
fausée pour être niée. Elle est racontée par
des *ultramontains* et cela suffit.

J'avoue, au reste, que je suis complète-
ment incapable d'en contrôler l'exactitude,
mais cela ne l'empêche pas de reposer sur
un fond vrai : M. de Bismark passe sa vie
à chercher des alliances contre le catholi-
cisme.

Il a dû faire des tentatives à Londres
comme ailleurs, et le bon sens anglais a dû
accueillir froidement les ouvertures du chan-
cellier.

M. Gladstone n'est pas fait, assurément,
pour nous inspirer une grande confiance,
mais le sentiment du droit n'est pas éteint
en Angleterre au même degré qu'en Alle-
magne.

En outre, s'il est vrai que le cabinet Glad-
stone n'ait pas vu nos défaites sans un cer-
tain plaisir, il est au moins difficile d'admet-
tre que la Prusse ne lui semble pas aujour-
d'hui *suffisamment forte*. On ne voudrait pas
la contrarier trop vivement ; mais l'aider
dans ses nouvelles entreprises, ce serait aller
trop loin.

La *Gazette militaire* de Vienne disait ré-
cemment que la Prusse est le plus menaçant
des Etats européens, et que tous les peuples
de l'Europe devraient bientôt défendre con-
tre elle leur liberté menacée.

Non-seulement il en est effectivement ainsi,
mais c'est trop visible pour que la prudente

Angleterre et le timide cabinet Gladstone ne
s'en soient pas encore aperçus.

Tout en prenant violemment à partie le
ministre de la guerre de François-Joseph
pour le propos peu amical de la gazette qu'il
protège, M. de Bismark sent bien, de son
côté, qu'il inspire de la terreur.

Il ne compte d'une manière assurée sur
aucun gouvernement, excepté peut-être ce-
lui du Quirinal. Il agit sur Vienne par des
menaces et par la complicité tremblante du
comte Andrassy ; il négocie ailleurs et par-
tout à la fois.

Le prince royal avait de bons motifs pour
visiter, il y a peu de temps, les cours de
l'extrême Nord. Nous savons ce qui se fait
en Espagne. L'histoire ultramontaine sur des
intrigues à Londres n'a par conséquent rien
d'in vraisemblable.

Il est reconnu que c'est avant tout sur
l'alliance occulte de la franc-maçonnerie que
compte M. de Bismark. Les gouvernements
ont peur, et si l'occasion se rencontrait de
rogner les ongles de l'aigle prussien, ils ne
s'en feraient pas faute.

Pour tenir en respect les alliés douteux,
les amitiés radicales et juives sont excellen-
tes. Ces amitiés s'obtiennent infailliblement
en poursuivant l'Eglise, et la recette est si
bonne, qu'en France même elle réussit.

Les quelques remarques qui précèdent
suffisent pour faire concevoir la portée et les
conséquences des plans que poursuit le
chancelier du nouvel empire.

Nous avons vu en France la presse révo-
lutionnaire adopter avec un scandaleux en-
semble les mots d'ordre venus de Berlin. Ce
douloureux et humiliant spectacle nous est
encore donné tous les jours, et c'est sur ces
alliés que compte surtout le grand Prussien
pour l'appuyer dans sa campagne contre
Henri V, contre nos évêques et contre nos
journaux catholiques. A plus forte raison
a-t-il foi dans le dévouement sans borne de
la juiverie et de la radicale austro-hon-
groise.

Qu'a-t-il obtenu à Stockholm ? On ne le

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CAPITAINE DUPETIT-THOUARS.

Ce nom, qui honore la marine française,
est célèbre dans notre histoire. Avant l'ami-
ral qui a planté le pavillon français sur le sol
des îles Marquises, la flotte a possédé un
vaillant capitaine du nom de Dupetit-Thouars,
qui est mort à son poste de bataille, et dont
nous allons donner l'esquisse biographi-
que.

Aristide-Aubert Dupetit-Thouars, né le
31 août 1760, à Boumois, château situé
dans la commune de Saint-Martin-de-la
Place, à deux lieues de Saumur, témoigna
dès son enfance un goût prononcé pour les
aventures qui se traduisirent quelquefois par
des équipées originales.

Entré à neuf ans à l'Ecole de La Flèche,
il y montre une turbulence que ne parvient
pas toujours à réprimer le régime austère et

methodique de l'établissement. Mais à pareil
âge, que faire ? Subir les punitions en ron-
geant son frein et en se promettant une
belle vengeance pour l'avenir.

Un livre, qui lui tomba sous la main,
contribua encore à développer sa tendance
aux histoires impossibles, aux aspirations
vagabondes. Ce livre, c'était *Robinson Cru-
soé*. Deux ans il le lut et le relut sans cesse,
en cachette ; puis, la tête montée par cette
lecture, il décide qu'il fuira l'Ecole.

Pour aller où ? Il n'en savait rien, le ter-
rible enfant ; mais une pareille fuite, pleine
de difficultés et de périls, promettait des
émotions, et cela suffisait. Il y avait pour-
tant à l'Ecole un maître, un ami de sa fa-
mille, qui lui faisait la vie aussi douce que
possible ; mais ce bon Dolomieu... était un
homme qui savait trop de grec et trop de la-
tin, et qui préférait le moindre problème à
Robinson. L'amitié de Dolomieu n'arrêta
donc point le fugitif.

Pour sortir de la maison, c'était difficile ;
l'Ecole était une sorte de citadelle, entourée
d'un large canal très-profond et d'une très-

haute muraille. Mais là était le charme.
Peut-être que, si l'Ecole eût eu les portes
grandes ouvertes sur les champs libres, l'é-
colier n'eût pas eu l'idée de fuir.

Une nuit, donc, il démarre le batelet du
directeur de l'Ecole, embarque une longue
échelle, rame de son mieux, aborde où il
peut, applique son échelle à la muraille,
franchit ce dernier obstacle et respire enfin
dans la plaine.

Mais on s'est aperçu de son absence ; on
sonne l'alarme, on bat les chemins, et on ne
tarde pas à mettre la main sur le fugitif,
qui alla passer quelques semaines en pri-
son.

Seulement, il avait eu le temps de médi-
ter une nouvelle évasion qui s'effectua aussi
heureusement que la première, mais qui,
cette fois, aboutit à trois mois de prison. Le
conseil émit l'avis que Dupetit-Thouars de-
vait être rendu à sa famille comme incorri-
gible. Mais Dolomieu para le coup.

A l'automne de 1774, l'élève de La Flèche
entra à l'Ecole militaire de Paris, à la porte
de laquelle il avait sans doute laissé ses

goûts pour les aventures et son humeur va-
gabonde, car il justifia de plus en plus l'ex-
cellente idée qu'avait donnée de lui son ap-
plication.

Il avait quatorze ans, et sa tête mûrissait.
Une grande vocation pour la mer s'était dé-
gagée de sa turbulence primitive, et toutes
ses études tendirent vers ce but. Mais, au
commencement de 1776, l'Ecole militaire
fut réformée, et Dupetit-Thouars fut admis
comme cadet gentilhomme dans un régiment
d'infanterie, où il ne tarda pas à devenir
sous-lieutenant.

En prévision de la guerre très-probable
qu'on allait faire à l'Angleterre pour sou-
tenir l'insurrection américaine, le jeune sous-
lieutenant, toujours poussé par sa vocation,
écrivit au ministre pour demander à passer
dans la marine. De Metz, où il tenait gar-
nison, il reçut bientôt l'ordre de se rendre à
Rochefort pour y subir un examen préala-
ble. L'épreuve fut tellement satisfaisante,
que, le 4^{er} mars 1778, il fut nommé deuxiè-
me au concours.

— Oh ! écrivait-il plus tard, je me crus

sait pas encore, mais M. Joerg fait remarquer à ce propos que la Suède et le Danemark ont toujours été un centre important de la franc-maçonnerie. Là aussi il y a donc des *alliés*, mais cela ne prouve rien ou du moins cela ne renseigne encore qu'imparfaitement sur ce que feront les gouvernements. A Copenhague, la question du Schleswig a été soulevée sans être résolue, ou plutôt elle l'est depuis longtemps et contre le vœu formel des Danois.

Cela est si peu indifférent qu'on a discuté un projet bizarre et plus annexionniste que jamais. On a offert au Danemark de lui rendre le Schleswig et le Holstein, à condition qu'il entrerait dans l'empire du milieu et deviendrait une espèce de Bavière maritime. C'est peu tentant, mais cela indique au moins avec une suffisante clarté jusqu'où s'étendent les prétentions prussiennes.

Est-ce à cela qu'il faut attribuer un certain refroidissement de Saint Pétersbourg ? Il y en a eu des traces et l'on s'est demandé si, en souvenir des bonnes relations de l'empereur Nicolas avec la branche aînée de la maison de France, Alexandre II n'avait pas regardé d'un œil trop favorable l'entrevue de Frohsdorff. Quoi qu'il en soit, M. de Bismark s'est déjà mis en mesure de parler aux inquiétudes qui pourraient lui venir de ce côté.

Il a dit lui-même un jour pourquoi la Russie ne peut pas se séparer de lui. Il s'agissait alors des dispositions peu amicales que l'opinion publique prête au grand duc héritier.

« Cela m'est fort indifférent, aurait répondu le ministre de Guillaume ; j'ai mon gage, et aussi longtemps que la Russie aura sa part de Pologne, elle est liée à nous invinciblement. »

C'est vrai, et personne ne fera jamais l'office de gendarme russe avec autant de zèle que les Prussiens : le cabinet de Saint-Pétersbourg ne saurait s'en passer, et dès que la Pologne s'agit on en revient aux fameux *cartels* d'extradition.

C'est ce qui explique pourquoi, connaissant à fond la légèreté d'un trop grand nombre de Polonais, le grand Prussien entretient toujours des relations avec quelques-uns d'entre eux. Il y en a auxquels il a persuadé qu'il pourrait bien un jour s'occuper de relever leur nation !

Il n'y a pas d'absurdités qu'on ne puisse faire croire aux Polonais qui se mêlent de politique, quand ils ont abandonné les traditions catholiques de leur pays pour se jeter dans les combinaisons révolutionnaires.

Le profit que M. de Bismark tire de l'aveuglement de ces fous est double : au besoin, il en fait des agitateurs. En ce moment même, si je suis bien informé, le chancelier a des agents qui s'occupent de préparer des troubles en Pologne pour le cas où la Russie aurait besoin qu'on lui rappelât jusqu'à quel point elle est liée à la Prusse. »

Grâce à la haine héréditaire et profonde des Allemands et des Slaves, les révolutionnaires russes, qui sont en général *panslavistes*, sont les seuls révoltés européens qui ne puissent pas servir M. de Bismark. C'est du cabinet qu'il a besoin ; aussi le maintient-il dans les sentiments voulus par les moyens que je viens d'indiquer, cela est d'autant plus facile qu'il a, d'autre part, des appâts à lui offrir en Orient, et que la haine du catholicisme est aussi une tradition à Saint-Pétersbourg.

Malgré l'apparente complication des menées prussiennes, il est aisé de voir que l'action exercée par le diplomate des bords de la Sprée ne manque ni d'unité, ni de simplicité. Il a déjà trop de puissance pour ne pas inspirer de jalousie, et cependant son ambition est loin d'être satisfaite.

Dans ces conditions, il est une menace pour tous les gouvernements sans exception, et il n'y en a pas un seul qui puisse lui inspirer une véritable confiance. Aussi cherche-t-il ses complices ailleurs que dans les cours.

Il s'en est donné d'innombrables en se faisant le chef de la Révolution européenne et en déclarant une guerre ouverte et impitoyable au Christ et à son Eglise.

L'apostasie des Etats modernes, apostasie qui est aujourd'hui universelle, rend les uns hésitants, les autres impuissants, et il règne jusqu'à présent par l'épouvante qu'il inspire.

Néanmoins il sent, en dépit de lui-même, qu'il y a une certaine force de résistance dans le catholicisme et que son seul adversaire sérieux est le vieillard désarmé du Vatican. De là son pacte avec Victor-Emmanuel : ce n'est certainement pas la valeur des armées italiennes qui lui fait attacher du prix à l'amitié du *galantuomo*.

En Autriche non plus, ce n'est pas l'alliance politique qui le tente le plus : il fait bon marché de l'antipathie de François-Joseph et des intrigues du *fin* Andrassy. Pourvu qu'il obtienne de temps à autre un acte de persécution contre les catholiques, il est satisfait.

Après avoir énuméré les forces de M. de Bismark, il est bon d'indiquer où il est faible. Passé maître sur le terrain diplomatique, où il ne rencontre aucun rival digne de lui, il n'a pour ses collègues des différentes cours qu'un dédain trop justifié ; mais la scène politique pourrait changer d'aspect s'il y avait quelque part un souverain qui sût comprendre au même degré que lui ce que vaut Rome.

Le patient courage des catholiques allemands, l'inébranlable fidélité des populations croyantes de l'Autriche, les succès des carlistes et surtout le réveil merveilleux de la foi en France sont bien, à ses yeux, des *points noirs* qui lui déplaisent, mais, aussi longtemps qu'ils restent isolés les uns des autres, ces *points* ne forment pas un nuage redoutable.

Il en serait autrement si les persécutés avaient un centre de ralliement. Séparer ses

ennemis et les battre chacun à son tour, est un procédé connu dans la stratégie militaire et qui trouve son application en diplomatie.

Si l'armée du Dieu qu'il combat avait son chef, comme l'armée du mal, le stratège de Berlin aurait la partie moins belle. C'est parce qu'il en est convaincu, que les chances favorables à une restauration monarchique en France l'irritent si visiblement.

Il commence à y croire, mais faute de mieux, il espère que les *constitutionnels* de Versailles feraient du roi un fonctionnaire impuissant et inoffensif.

Il a besoin de l'espérer. Un homme qui a entrepris d'opprimer à ce degré toutes les consciences ; un maître impitoyable qui menace l'indépendance et la liberté de tous les peuples à la fois ; le chef absolu d'une force matérielle assez imposante pour inquiéter tous les souverains ; ce tyran, en un mot, qui entreprend de recommencer en plein dix-neuvième siècle l'œuvre des Césars païens, ne blesse pas seulement l'âme des catholiques, il crée autour de lui des jaloux qui attendent le moment de se venger de ses succès ; il accumule des rancunes et soulève des répulsions sans nombre. Quiconque veut vivre libre est son ennemi. Les *points noirs* se rassembleront en tempête, quand Dieu voudra donner un défenseur à son Eglise.

C'est là qu'est le salut du monde et, pour citer encore un mot de M. Joerg, le sort de l'Allemagne sera le plus terrible de tous : « Nous serons perdus comme catholiques, » dit-il, si nous ne le sommes pas comme Allemands. » L'éminent écrivain ajoute que ce sont là « les prévisions humaines, » et on ne saurait les nier ; mais il sait bien, au fond de son âme, que le catholicisme ne peut pas périr.

En parlant de guerre de religion, il n'ignore pas non plus que les catholiques allemands peuvent se trouver un jour ou l'autre dans l'impossibilité de suivre Bismark, même dans une guerre étrangère.

« Les nationaux-libéraux appellent maintenant *romanisme* l'Eglise catholique et ses fidèles de toutes les nations. Tout ce qui la combat est allemand et allié naturel : l'Italie révolutionnaire, en particulier, est allemande. » Ces paroles en disent long et résument admirablement ce que je vous ai dit tant de fois du *talon* de l'Achille prussien. Le tiers de l'Allemagne peut lui échapper à l'heure des grands combats.

B. D'AGREVAL.

Chronique générale.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'hôtel de la Préfecture, à Versailles, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

Le Président de la République a communiqué aux ministres le rapport de M. de Saint-Vallier sur l'évacuation des troupes

allemandes, évacuation qui s'est faite sans incident.

M. Beulé, ministre de l'intérieur, a communiqué au conseil des ministres les dépêches qu'il a reçues de M. le général Chanzy, gouverneur de l'Algérie, et qui présentent l'état de la colonie comme très-satisfaisant.

On écrit de Versailles, le 24 septembre, à l'Agence Havas :

Ce matin, dès huit heures, a commencé le départ d'une des divisions qui restaient encore campées à Satory. La division Sussbielle a descendu la rue de Satory, puis l'avenue de Paris, pour se rendre à Paris, où elle doit être casernée. Les bagages autres que ceux portés sur le dos par chaque soldat suivaient dans de nombreuses voitures. Le défilé de ces troupes a été terminé vers neuf heures.

Le prince de Serbie est arrivé à dix heures vingt minutes. Il a été reçu à la gare de la rive droite par un officier d'ordonnance du maréchal de Mac-Mahon. Le prince déjeuna ce matin à l'hôtel de la Présidence. Après midi, le prince et le maréchal iront chasser dans le bois de Marly.

Un certain nombre de députés sont venus aujourd'hui à l'Assemblée vers onze heures. Il s'agissait d'une réunion de la commission des chemins de fer qui a entendu une vingtaine de délégués intéressés, presque tous des départements du Nord.

L'Indépendance belge a reçu par le télégraphe un mot du comte de Chambord qui ne nous paraît pas manquer de profondeur :

« On assure que le comte de Chambord, questionné la semaine dernière par un député du centre droit sur l'intention qui lui est attribuée de faire la guerre à l'Italie, aurait répondu : « C'est une folie qu'on m'attribue ; je sais que la France ne peut pas faire la guerre, il faut qu'elle se recueille et se constitue. D'ailleurs, laissez faire M. de Bismark : lui-même défera son œuvre. »

Encore une nouvelle manœuvre à signaler :

Les thieristes et les radicaux, désespérant de faire soulever dans le sein de la commission des débats irritants, voudraient amener les membres de la droite et du centre droit à échanger des explications relatives au rétablissement de la monarchie, dans l'espérance de voir surgir un désaccord qui profiterait au maintien de la République.

Les membres de la majorité doivent éviter de tomber dans ce traquenard. Le moment n'est pas venu de se concerter sur les conditions du rétablissement de la monarchie. Il y a danger à s'occuper trop tôt de ces questions.

M. Thiers et les radicaux ne manqueront pas d'user de tous leurs moyens de polémique et de leurs intrigues pour semer la division parmi les royalistes.

N'oublions pas que le 24 mai n'a réussi

maréchal de France lorsqu'on me fit garde-marine.

Embarqué sur le *Fendant*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres du comte d'Orvilliers, il se fit remarquer au combat livré à l'amiral Keppel, sous l'île d'Ouessant ; assiste, l'année suivante, à la prise du fort Saint-Louis, au Sénégal ; au siège de la Grenade ; au combat du 6 juillet 1779, et aux trois affaires que le comte de Guichen eut à soutenir contre l'amiral Rodney, en 1780.

Intrépide, et toujours avide de hasards, Dupetit-Thouars obtint de s'embarquer sur la frégate l'*Amazone*, destinée à une croisière sur les côtes d'Espagne. Sur cette frégate, qui reçut l'ordre de quitter ces parages, il visita les ports des Etats-Unis et divers autres points de l'Amérique. Deux tempêtes effroyables lui montrèrent que tout n'était pas rose dans le métier de marin, sans pour cela le faire sourcilier. Au surplus, pour contrebalancer l'effet moral des tempêtes, il avait reçu le grade d'enseigne de vaisseau, et sa vocation était désormais inébranlable.

Après la reconnaissance de l'indépendance américaine par l'Angleterre, en 1783, la paix succéda à la guerre et fit remettre l'épée au fourreau. Mais Dupetit-Thouars avait la ressource des voyages, et il passa sur le *Téméraire*, destiné à la station des Antilles.

Dupetit-Thouars passa trois années dans ces parages, et montra des aptitudes qu'on ne lui soupçonnait même pas. Il étudia les mœurs et les usages de ces pays et consigna, sur une sorte de journal, des observations pleines de justesse et d'une grande profondeur. Devinant le parti qu'on pouvait tirer d'un aussi brillant sujet, son commandant lui confia une goëlette et l'envoya explorer sur les côtes de Saint-Domingue, afin d'en faire le relèvement. Dupetit-Thouars remplit cette mission avec un succès inattendu ; mais, brisé de fatigue, il fut obligé de rentrer en France.

Le repos pesait à cette nature ardente ; Dupetit-Thouars va en Angleterre pour y étudier de près la marine de ce pays, et y apprend que Louis XVI vient d'ordonner

des voyages de long cours dans le but de faire des découvertes dans les mers du Sud. Commandant du *Tarleton*, dont il connaît les allures en mer, Dupetit-Thouars écrit résolument au ministre qu'aucun navire ne peut mieux entreprendre un voyage que le *Tarleton*, et que personne en France n'est plus capable que lui de faire une pareille expédition.

Néanmoins, ce voyage ne peut s'effectuer. Mais, comme il n'était bruit alors que de la perte du navigateur La Pérouse, Dupetit-Thouars, dont un premier échec n'a pu ralentir l'ardeur, publie à Paris le prospectus d'un armement particulier, destiné à rechercher les traces du navigateur perdu. Pour déterminer les armateurs, dont il fallait autre chose qu'un sentiment d'humanité pour délier la bourse, l'intrépide commandant promet de terminer son voyage par la traite très-fructueuse des pelleteries à la côte N.-O. de l'Amérique septentrionale.

Louis XVI tint à honneur de placer son royal nom en tête des souscripteurs, et l'Assemblée nationale, dans sa séance du 22 dé-

cembre 1791, vota 17,000 francs pour subvenir aux frais de l'expédition.

En arrivant à Brest, Dupetit-Thouars y trouva son brevet de lieutenant de vaisseau, gracieuse marque de la royale sympathie.

Le *Diligent*, que devait monter Dupetit-Thouars, ne put mettre à la voile que le 22 août suivant. Son frère Aubert, dont le nom est connu dans les sciences naturelles, qui avait souscrit à l'expédition et qui devait en faire partie, fut arrêté en mettant le pied sur le bâtiment ; Dupetit-Thouars, croyant à un malentendu, partit sans lui, lui donnant rendez-vous à l'Ile-de-France. Mais les deux frères ne devaient pas se revoir.

Dupetit-Thouars trouva quarante Portugais oubliés au Cap-Vert à la suite de la pêche, les transporta à Saint-Nicolas, distribua ses vivres aux habitants affamés, et fut reconduit jusqu'au rivage par une procession solennelle, l'évêque en habits pontificaux. A peine le *Diligent* a-t-il repris la haute mer, qu'une maladie terrible enlève en peu de jours un tiers de l'équipage. Dupetit-Thouars va chercher asile et secours

que par l'extrême réserve et le silence absolu invariablement gardé, malgré toutes les provocations, tant au sein qu'en dehors de la commission permanente.

Il importe que la même attitude soit conservée jusqu'au moment du retour de l'Assemblée de Versailles.

Des journaux continuent à mettre en avant le projet de prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon.

Mais il manque à ce projet une condition essentielle, c'est le consentement du maréchal qui, moins que jamais, se montre disposé à accepter cette prorogation.

Des députés qui étaient, ces jours derniers, de passage à Paris, confirment l'actif échange de correspondances qui s'est établi entre eux et un certain nombre de notabilités de la majorité, depuis la séparation de l'Assemblée. Il résulte de ces correspondances qu'un accord complet existe déjà pour le rétablissement de la monarchie.

Un beau jour pour M. Courbet que la journée de mercredi!

On a posé la première pierre de la colonne Vendôme. Cette pierre est circulaire et a exactement le diamètre de la colonne qui reposera sur elle.

Un très-grand nombre de curieux assistaient à cette opération, que surveillaient un certain nombre d'agents de police, chargés de pincer les communards qui auraient cédé à la tentation de manifester d'une façon quelconque.

Dans trois mois, la colonne déroulera sa spirale de bronze, comme avant l'insurrection.

M. Emile Ollivier est de retour à Saint-Tropez. Il ne reviendra à Paris que lorsque le bureau de l'Académie française lui aura fait savoir la date du jour de sa réception.

On croit que ce sera vers le 15 novembre prochain.

Autre indice de retour.

On répare le petit hôtel que l'ancien ministre s'est acheté à Paris, il y a quatre ans, rue Saint-Hippolyte.

On annonce la mort de M^{lle} Stéphanie Proudhon, la fille de P.-J. Proudhon, décédée à Passy.

L'enterrement a eu lieu hier à quatre heures de l'après-midi.

Nouvelles militaires.

LES GÉNÉRAUX COMMANDANT LES 18 RÉGIONS MILITAIRES.

On lit dans le *Gaulois* :

Ceci est une véritable primeur; la liste que nous publions ne devant paraître que dans quelques jours au *Journal officiel* :

chez les compatriotes de ces mêmes Portugais qu'il a secourus, son bâtiment est saisi, lui-même est fait prisonnier et va subir à Lisbonne une longue captivité.

Délivré enfin, il passe en Amérique et voyage pour tuer ses chagrins. Les temps devenant plus calmes, il revient en France, où il vécut quelques années dans l'obscurité, à son humble château de Boumois. Il apprend, en 1798, qu'une flotte considérable s'armait à Toulon. Il fait valoir ses droits, ses services, et obtient le commandement du *Tonnant*, vieux navire de quatre-vingts canons, sur lequel il a le bonheur de retrouver Dolomieu, son vieil ami de La Flèche.

(La suite au prochain numéro.)

- 1^{re} région, Lille, général Clinchant.
- 2^e Rouen, général Lebrun.
- 3^e Compiègne, général Montaudon.
- 4^e Fontainebleau, général Bataille.
- 5^e Le Mans, général Deligny.
- 6^e Châlons-sur-Marne, général Douay.
- 7^e Besançon, général d'Aumale.
- 8^e Bourges, général Ducrot.
- 9^e Tours, général de Cissey.
- 10^e Rennes, général Forgeot.
- 11^e Nantes, général Lallemand.
- 12^e Limoges, général de Lartigues.
- 13^e Clermont, général Picard.
- 14^e Grenoble, général Bourbaki.
- 15^e Marseille, général Espivent.
- 16^e Montpellier, général Aymard.
- 17^e Toulouse, général de Salignac-Fénélon.
- 18^e Bordeaux, général d'Aurelle de Paladines.

M. le général de Ladmirault reste gouverneur de Paris et commandant en chef de la garnison en ce qui concerne la discipline générale et la sécurité de la capitale.

Pour Lyon, rien n'est encore décidé; le général Bourbaki pourra peut-être réunir les fonctions de gouverneur à celles de commandant du corps de Grenoble.

D'après une dépêche que publie le *Daily News* et qui lui est adressée par son correspondant de Paris, le maréchal de Mac-Mahon aurait « opposé un refus à la proposition à lui faite par ses ministres de confier à M. le duc d'Aumale un commandement soit à Paris, soit à Lyon. » C'est ainsi que le prince aurait été désigné pour Besançon.

CHANGEMENTS DE GARNISON PROJÉTÉS POUR LA CAVALERIE.

Cuirassiers : — 8^e et 9^e, à Lyon. — 10^e, à Poitiers. — 11^e, à Cambrai. — 12^e, à Meaux.

Dragons : — 1^{er}, à Pontivy. — 4^e, à Lunéville. — 7^e, à Rocquencourt. — 8^e, à Fontainebleau. — 9^e, à Limoges. — 11^e, à Castres. — 13^e, à Saint-Mihiel. — 15^e, à Montauban. — 16^e, à Lunéville. — 17^e, à Angers. — 18^e, à Saint-Germain. — 19^e, à Rocquencourt.

Chasseurs : — 2^e, à Lunéville. — 6^e, à Sedan. — 7^e, à Compiègne. — 11^e, à Verdun.

Hussards : — 2^e, à Auxonne. — 4^e, à Pont-à-Mousson. — 5^e, à Rambouillet. — 6^e, à Carcassonne. — 7^e, à Vienne. — 8^e, à Moulins. — 10^e, à Nantes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Fontevault, 26 septembre 1873.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de rappeler à vos lecteurs le pèlerinage qui se fera dimanche prochain, 28 septembre, dans la paroisse de Fontevault, à l'antique chapelle de Notre-Dame de Pitié.

A 3 heures précises, vêpres à la paroisse.

A 3 heures 1/2, procession du pèlerinage, allocution et salut du Saint-Sacrement.

La chapelle n'étant située qu'à trois ou quatre cents mètres de l'église paroissiale, la cérémonie finira vers 5 heures ou 5 heures 1/2 au plus tard.

L'abbé CHEVALLIER,
Curé de Fontevault.

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS.

Voici l'itinéraire que suivra le Comité d'achat dans notre contrée pendant le mois d'octobre prochain :

A Longué, le 25 octobre; à Saumur, le 26; à Doué, le 27; à Vihiers, le 28.

Dans chacune de ces localités, la réception aura lieu à midi.

Le Comité achètera des chevaux hongres et des juments de tête de toutes armes, et des chevaux de troupe de réserve, de ligne et de légèreté (à l'exception des chevaux de trait), de l'âge de 4 à 8 ans, de 4 m. 48 à 4 m. 60 centimètres.

Pour être acceptés, les chevaux devront être ferrés et en bon état d'entretien et pourvus d'un licol en sangle avec deux longues en corde.

Ceux âgés de 5 ans, dans de bonnes conditions de service, seront payés plus cher.

Les marchands ayant leur résidence bien constatée dans le département de Maine-et-Loire sont admis à livrer des chevaux à la remonte.

La prochaine vente d'animaux reproducteurs de Maine-et-Loire aura lieu le 13 octobre prochain, lendemain du concours départemental et veille de la foire d'Angers.

ANGERS. — On annonce, pour dimanche prochain, 28 septembre, une grande fête de nuit, à l'occasion de la clôture de l'Exposition horticole et pomologique. Le Jardin du Mail sera brillamment illuminé; il y aura concert, feux de Bengale, et, enfin, feu d'artifice, tiré par M. Kervella, de Rennes. L'entrée du Jardin du Mail coûtera 50 centimes, et l'on paiera en outre 50 centimes pour les chaises réservées.

Le 17^e dragons, qui doit venir remplacer, à Angers, le 11^e cuirassiers, est actuellement en garnison à Bordeaux.

L'ouverture de la saison théâtrale a eu lieu hier soir à Angers. La représentation était composée de la *Fille du Régiment* et de *Par droit de conquête*.

TOURS. — Un fait assez étrange se passait avant-hier à Saint-Symphorien.

Un individu de cette commune, nommé Tessié, qui, par suite de son état mental, est en traitement à l'Asile des aliénés de Tours, s'était échappé de l'hospice et était venu, vers minuit, s'installer au haut d'un des peupliers qui bordent la route de Tours à Châteaurenault.

Toutes les exhortations, toutes les injonctions, toutes les menaces qui lui furent faites pour le déterminer à descendre demeurèrent inutiles, il n'y avait pas à songer à l'arracher du domicile qu'il s'était choisi : Tessié est, en effet, un homme très fort, très-résolu, et qui eût peut-être fait un mauvais parti à celui qui eût cherché à s'emparer de lui.

A cinq heures du soir, il était encore dans son arbre, avec le costume de l'hospice, lorsque M. Palustre, maire de Saint-Symphorien, vint à son tour essayer de lui faire entendre raison, en employant envers lui tous les moyens de persuasion.

Après de longs pourparlers, et sur la promesse que la gendarmerie ne l'arrêterait pas, et qu'on ne le punirait pas de son évasion, Tessié finit par consentir à descendre. Il donna sa parole, qu'il a loyalement exécutée, de rentrer à l'établissement des aliénés, où il s'est effectivement rendu et se trouve en ce moment.

POITIERS. — Mardi soir, vingt-huit des personnes qui avaient été arrêtées dans la soirée de dimanche dernier ont été mises en liberté, après avoir été interrogées par M. le Procureur de la République, M. Drault, juge d'instruction, et le maréchal-des-logis chef de la gendarmerie.

Dans la journée, on avait ramené à la prison les individus qui avaient été enfermés dans le quartier de cavalerie.

Il y a tout lieu de penser que ceux qui sont restés en prison depuis dimanche soir jusqu'à mardi n'auront pas envie de recommencer. La leçon aura dû leur profiter; espérons qu'elle servira d'exemple aux autres, d'autant plus que les curieux courent fort le risque d'être confondus avec les tapageurs.

L'instruction se continue.

Les recteurs d'académie viennent d'être invités à faire parvenir au ministère tous les documents bibliographiques ou manuscrits concernant l'instruction publique, qui se trouvent déposés dans les bibliothèques ou archives de leur ressort.

D'un autre côté, les inspecteurs primaires ont reçu la mission de rechercher pendant leur tournée d'inspection prochaine certains documents qui n'existent guère que dans les archives des communes : ce sont ceux qui concernent les établissements scolaires établis dans les campagnes au siècle dernier, et qu'on désignait sous le nom de petites écoles, écoles de charité, écoles dominicales.

Ils devront en même temps rechercher dans les archives des hospices et des bureaux de bienfaisance tout ce qui est relatif aux fondations en faveur de l'instruction populaire.

CHEMIN DE FER DE POITIERS-SAUMUR.

Les actionnaires sont invités à verser le 4^e

quart de leurs actions au plus tard le 28 septembre.

LECOY.

Les Compagnies d'Orléans et de la Vendée délivrent, la Compagnie d'Orléans dans ses gares principales, et la Compagnie de la Vendée dans toutes ses gares, des billets directs aux voyageurs transitant d'une ligne sur l'autre par Port-Boulet et Chinon.

Le transport par terre est gratuit pour les voyageurs et leurs bagages ainsi que pour les expéditions de grande vitesse.

Bulletin commercial et agricole.

PARIS DES FARINES.

Paris, 24 septembre.

La baisse sur le cours des farines supérieures ne s'est pas arrêtée depuis le commencement de la semaine et paraît s'être un peu plus accentuée hier. Les 100 kil., qui étaient tenus hier à 55 fr. 73 c., sont descendus aujourd'hui à 55 fr. 50 c. La baisse s'étant soutenue trois jours de suite, on peut espérer que le jeu de bascule qui maintenait la stagnation va enfin cesser.

Arrivages : 4,538 qx 74 kil.

Existences à ce jour : 7,994 qx 47 kil.

Ventes : 495 qx 34 kil.

Cours des farines huit-marques, le sac de 157 kilos nets, 85 fr. 75, en baisse de 25 c. sur le cours d'hier.

La baisse continue à avoir le pas sur la hausse dans les marchés à blés de province. Baisse sur cinq marchés, hausse sur trois.

A Marseille, le marché est calme, les prix sont en baisse. Les ventes générales de la journée d'hier ont atteint 10,500 hectolitres, les importations 28,800 hectolitres.

A Bordeaux, le marché présente, depuis le commencement de la semaine, beaucoup d'hésitation, et les détenteurs paraissent assez disposés à vendre. Les cours se raisonnent encore de 29 à 30 fr. les 80 kilog. pour les blés ordinaires, mais les qualités supérieures n'ont pas preneurs au-dessus de 29 fr. 56.

En farines, on offre en boulangerie de 25 fr. à 26 fr. 50 les 50 kil., suivant qualité; mais à ce dernier prix, la marchandise supérieure elle-même n'est que peu demandée.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine :

Incendie d'une forêt de chênes-lièges en Algérie; danse de gitanos à Grenade; le marché aux poissons à Grenade; locomotive routière passant sous l'arc de Constantin, à Rome; la fin de l'occupation allemande à Verdun; vue générale de Verdun, préparatifs de départ des Prussiens dans l'intérieur de la citadelle, départ du général Manteuffel et de son état-major, arrivée des troupes françaises à la citadelle; tombeau de M^{me} la comtesse Dash dans le cimetière Montmartre; départ d'un convoi de pèlerins pour Paray-le-Monial; meute de l'empereur de Russie pour la chasse à l'ours; le lendemain d'un naufrage sur les côtes de la Manche. — Rébus, problème d'échecs.

Nous tenons à rappeler que des primes d'une valeur considérable et de la plus haute portée littéraire sont offertes en ce moment au choix des abonnés de l'*Univers illustré* : les œuvres complètes d'Alfred de Vigny, les œuvres illustrées de George Sand, les mémoires de M. Guizot, les œuvres complètes de H. de Balzac, ou bien encore les œuvres complètes d'Augustin Thierry.

Primes gratuites : le splendide ouvrage intitulé : *Merveilles de l'art religieux*, album in-folio relié, comprenant quarante gravures sur papier vélin avec texte descriptif; ou bien cinq volumes à choisir dans la collection Michel Lévy.

Un numéro contenant les conditions et les détails de ces primes sera envoyé gratuitement et franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie, à l'administration de l'*Univers illustré*.

Abonnements, pour Paris et les départements :

Un an : 24 fr. ; Six mois : 14 fr. ; Trois

mois : 6 fr. — Le numéro de 16 pages : 35 c.
— Par la poste : 40 c.
Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o,
boulevard Saint-Germain, 79, Paris.
Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.
L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.
Le 33^e fascicule, ECR à EMB est en vente.

La librairie Hachette vient d'éditer un poème : *Jeanne la Flamme* (le Siège de Nantes), par Emile Pehant, bibliothécaire de la ville de Nantes.
Cette grande épopée rappelle, — moins l'ennui, — l'histoire de ces luttes de géants, récits épiques dont l'homme se désintéresse, parce que l'écrivain n'y met généralement en jeu que les divinités et des demi-dieux avec lesquels l'humanité n'a rien à voir.
Les héros que M. Pehant met en scène parlent le langage des dieux, mais vivent de la vie des simples mortels, et c'est en grande partie pour cela que l'intérêt se continue sans faiblir jusqu'à la fin du volume.

LE PRODUIT le plus sûr, le plus efficace, et dont l'emploi facile ne présente aucun danger, est l'**EAU D'ISPAHAN**, souveraine pour la recoloration et la beauté des cheveux et de la barbe, sans laisser trace de son application.
Le flacon, avec instruction, est vendu 4 fr. 50 dans les grands magasins de nouveautés du Tapis Rouge, à Paris, au lieu de 8 fr. au dépôt général. — La caisse de six flacons, 25 fr. 50. — La caisse de douze flacons, 48 fr.
Envoi marchandises franco au-dessus de 25 fr. — Albums des ameublements franco sur demande affranchie.

INSTITUTION DE M^{me} CAVELIER.
A partir de la rentrée prochaine, les cours d'Histoire, de Géographie et de Littérature seront faits par M. Lemarinière, professeur de philosophie et d'histoire au collège de Saumur.
M^{me} Cavelier recevra à ces cours les jeunes personnes de la ville qui voudront les suivre. Ces élèves pourront rester dans le pensionnat depuis dix heures jusqu'à quatre. Une maîtresse spéciale dirigera les devoirs des cours.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 SEPTEMBRE 1873.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	56 95	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	795	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	397 50	7 50	»
4 1/2 % Jouiss. mars.	81 50	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	655	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	440	»	1 25
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit mobilier	381 25	»	»	Crédit mobilier esp., j. juillet.	400	»	»
5 % Emprunt 1871	91 85	»	»	Crédit foncier d'Autriche	785	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	91 45	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	345	»	»	OBLIGATIONS.			
— libéré	91 45	»	»	Est, jouissance nov.	508 75	»	3 75	Orléans	275 75	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	212	»	50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	907 50	»	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	274	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	400	»	2 50	Midi, jouissance juillet	1010	»	»	Est	269 75	»	»
— 1865, 4 %	440	»	2 50	Nord, jouissance juillet	841 25	1 25	»	Nord	279 50	»	»
— 1869, 3 % l. payé	289	»	»	Orléans, jouissance octobre	525	»	»	Ouest	270 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé	252 50	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65	905	»	»	Midi	271 75	»	»
Banque de France, j. juillet	4200	»	25	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	698 75	»	3 75	Deux-Charentes	255	»	»
Comptoir d'escompte, j. août	532 50	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	14	»	»	Vendée	240	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	465	»	»	Société Immobilière, j. janv.	14	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	360	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	omnibus.
9 — 03 — — — — —	omnibus.
1 — 23 — — — — —	soir, —
4 — 13 — — — — —	express, omnibus.
7 — 27 — — — — —	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 30 — — — — —	omnibus.
9 — 50 — — — — —	express.
12 — 38 — — — — —	soir, omnibus.
4 — 44 — — — — —	—
10 — 30 — — — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
40^e ANNÉE (1872).
Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1872. — Le volume 1872 (40^e année), mis en vente le 5 décembre 1872.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
Paris 5 fr. »
Départements 8 50
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50
ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1873, environ 50 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yau Dargent; 1 vol. grand in-8^e.
Prix, pour Paris, broché 15 fr.
— cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n^o 1, à Saumur.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE.
MAISON
Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,
Six chambres au rez-de-chaussée, quatre chambres au premier, grenier, écurie, remise, cave voûtée, deux celliers, cour, chambre à feu au fond, portail sur la nouvelle route, portail sur l'ancien chemin.
S'adresser à M^{me} veuve Louis PATRIS, au Pont-Fouchard, ou à M^e CLOUARD. (371)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Sise à Saumur, rue Neuve-Beaupaire,
Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.
Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.
Conditions avantageuses.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE
OU A LOUER
UNE MAISON
JARDIN ET DÉPENDANCES,
Situés rue de la Chouetterie, avec sortie sur le Champ-de-Foire.
S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (365)

A VENDRE
UNE GRANDE VOITURE
Dite FOURGON
DEUX MACHINES A VAPEUR
Système Hermann-Lachapelle.
Trois chevaux de force.
S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER
Pour entrer en jouissance de suite,
Soixante-onze ares cinquante centiares de terre, enclos de murs, au canton des Moulins, à Saumur,
Et pour la Saint-Jean 1874,
Un logement et un moulin, dans le même enclos.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Présentement,
UNE MAISON
Rue de l'Echelle,
Anciennement occupée par la Société du Fort.
S'adresser au Frère Directeur de l'Ecole chrétienne.

A VENDRE
D'OCCASION,
BEAUX BILLARDS
Avec leurs accessoires.
S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A VENDRE
D'OCCASION,
DEUX BONS CASIERS, de grands différents, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.
S'adresser au bureau du journal.
M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

AVIS.
Monsieur, madame et mademoiselle LE NOIR DE PASDELOUP préviennent le public que la chasse est interdite sur toute la propriété de la Brardaie, située commune de Vivy.

HAUTES NOUVEAUTÉS.
M. Eug. BIZERAY
Rue de la Tonnelle, A SAUMUR,
DEMANDE de BONNES OUVRIÈRES pour la confection et les robes.
Bonne rétribution.

M. TIERCELIN, VÉTÉRINAIRE, a l'honneur de prévenir que les bruits répandus d'une cession de sa clientèle, mis en circulation par la malveillance, dans un but facile à saisir, sont complètement dénués de fondement.
Il continue, comme par le passé, l'exercice de sa profession. (372)

N'ACHETEZ PLUS LE BOIS DE PANAMA pour nettoyer vos étoffes
LA PANAMINE ROZIÈRE
EST SUPÉRIEURE Elle se dissout immédiatement dans l'eau.
AVIS AUX DAMES Pour 25 centimes AVEC LA PANAMINE ROZIÈRE ON NETTOIE COMME LE DÉCAPASSEUR LA PANAMINE est enveloppée de papier d'étain et porte le nom : ROZIÈRE, chimiste, à Romainville, près Paris.
INVENTEUR DES PASTILLES POT-AU-FEU En vente : dans les magasins d'épicerie.

Le Moniteur de la Banque
4 fr. PAR AN Journal financier (6^e année), pour Paris et les Départements.
Paraissant le dimanche (52 n^o par an), publiant tous les tirages et donnant des renseignements complets et impartiaux sur toutes les valeurs cotées et non cotées.
Abonnements d'essai pour 3 mois, 1 franc, rue Lafayette, 7, Paris.

Changement de Domicile.
M. DURAND
ARQUEBUSIER,
Rue d'Orléans, 7, ancienne maison Marchand, A SAUMUR,
A l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissement, il vient de transférer son établissement rue d'Orléans, 7, maison Marchand. Fusils Lefaucheur et à baguette, carabines Flobert, revolvers en tous genres et de tous modèles, etc.
Grand choix d'articles de chasse.
Entrepôt de poudres et de plomb.
Réparations et mises à neuf de toutes espèces d'armes.
Grand dépôt de feux d'artifice.

DE LA RÉGÉNÉRATION DU PEUPLE FRANÇAIS
ET DEUXIÈME ÉDITION
DU PETIT LIVRE AUX 100 LOUIS D'OR
Par J. PICHERIE-DUNAN,
Professeur d'économie domestique et d'agriculture
Agriculteur praticien;
Auteur de plusieurs ouvrages subventionnés et récompensés par les conseils généraux des départements de la Bretagne.
EN VENTE A SAUMUR,
Rue Royale, n^o 1, maison des 100 Louis d'Or,
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.